

3, quai Ceineray-BP 94109  
44 041 Nantes cedex 1  
Tel : 33 (0) 2 40 62 80 40  
Fax : 33 (0) 02 40 23 47 64  
lapp@lapp44.fr

Saeml au capital de 600.000€  
RCS Nantes 210 B 01733  
Siret 52400775400012  
TVA intra 49524007754  
APE 5222 Z

## RAPPORT D'ACTIVITE

**AU 31 AOUT 2013**

### 1. Situation administrative de la Saeml

En 2013 la Saeml a procédé au recrutement d'un chauffeur PL (qui était en poste intérim depuis plus d'un an) afin de renforcer ses capacités logistiques.

L'effectif de la Saeml s'établit comme suit :

- ☞ 32 temps pleins
- ☞ 2 temps partiel
- ☞ 2 saisonniers à mi-temps
- ☞ 6 saisonniers durant les deux mois de la saison estivale

Les accords de pénibilité conventionnels ont été mis en œuvre au du 01 janvier 2013. L'anticipation des départs à compter de 2021 nécessitera d'inscrire dans les comptes une provision annuelle de 60K€ dès 2013.

Les secondes élections des délégués du personnel se tiendront le 01 octobre 2013.

### 2. Résultats Techniques

#### a. Pêche

##### i. Tonnage enregistré sous criées

Résultats à fin : **août 2013**

2013	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	1 039	7 413	7.13
<i>La Turballe</i>	4 973	14 838	2.98
<b>Saeml</b>	<b>6 013</b>	<b>22 251</b>	<b>3.70</b>

% 2012	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	1.2%	-1.5%	-2.7%
<i>La Turballe</i>	33.1%	17.5%	-11.7%
<b>Saeml</b>	<b>26.2%</b>	<b>10.4%</b>	<b>-12.5%</b>

La criée de La Turballe progresse de plus de 33% en tonnage grâce à une très bonne saison de sardines (1.328 T à fin août contre 788 T sur 2012) qui impacte néanmoins son prix moyen.

En revanche, le prix moyen sous criée, hors vente directe de sardines, s'établit à 4.24 €/Kg en hausse par rapport à 2012 (mais la saison de l'anchois n'a pas encore débutée).

La criée du Croisic progresse légèrement en tonnage (+1.2 %) mais recule en valeur de 1.5%.

## **b. Plaisance**

Les statistiques de passage au 31 août 2013 se présentent comme suit :

### **Statistiques d'accueil des ports de Plaisance ( fin août 2013)**

2012	Le Croisic	La Turballe	Saeml
<b>Nb de bateaux</b>	<b>571</b>	<b>1 975</b>	<b>2 546</b>
<b>Nb de nuits</b>	<b>4 241</b>	<b>3 926</b>	<b>8 167</b>

2013	Le Croisic	La Turballe	Saeml
<b>Nb de bateaux</b>	<b>433</b>	<b>2 138</b>	<b>2 571</b>
<b>Nb de nuits</b>	<b>3 860</b>	<b>5 730</b>	<b>9 590</b>

2013 % 2012	Le Croisic	La Turballe	Saeml
<b>Nb de bateaux</b>	<b>-24%</b>	<b>8%</b>	<b>1%</b>
<b>Nb de nuits</b>	<b>-9%</b>	<b>46%</b>	<b>17%</b>

Soit une fréquentation en termes de nuitées en recul de 9 % au Croisic et en hausse de 46 % à La Turballe.

Le recul du Croisic s'explique par les mauvaises conditions météo enregistrés au second trimestre et la frilosité des plaisanciers jusqu'à la mi-juillet.

## **b. Cale de mise à l'eau**

La cale de mise à l'eau du Croisic a été rendu payante le 01 juin 2013. En deux mois, nous avons vendu plus de 300 cartes de passages pour un chiffre d'affaire TTC de près de 26.000 €.

Le fonctionnement de la cale a donné satisfaction à la plupart des usagers qui ont trouvé un accès et un parking plus fluide et mieux organisé.

Compte tenu de l'investissement réalisé (48 K€) et des aides reçues (23 K€), La Saeml aura amorti ses fonds propres dès la première année d'exploitation.

## c. Aire de Carénage

L'activité des aires de carénages se présente comme suit :

### La Turballe **A fin août 2013**

Elevateur 32 T	2012	2013	2013/2012
Nombre de manœuvre	680	748	10.0%
CA (€ HT)	94 770	107 669	13.6%

Elevateur 230 T	2012	2013	2013/2012
Nombre de manœuvre	192	160	-16.7%
CA (€ HT)	67 551	62 715	-7.2%

### Le Croisic **A fin août 2013**

	2012	2013	2013/2012
Nombre de manœuvre	30	29	-3.3%
CA (€ HT)	2 800	2 600	-7.1%

L'activité plaisance continue sa progression. L'activité pêche souffre d'un manque de plus en flagrant de certaines société prestataire de services (en particulier d'applicateur de peinture) qui amène certains navires à effectuer leur carénage dans d'autres port. La fermeture récente de la société MecaNavale (mécanique marine) ne va pas dans le bon sens. Il convient de rester vigilant afin de trouver des solutions à ces contraintes.

### 3. Situation des Investissements réalisés

Le tableau suivant détaille le montant des investissements réalisés ainsi que l'état d'avancement du règlement des subventions octroyées :

Bilan des Projets d'Investissement réalisés

N°	Objet	Fin des travaux	Montant		Subvention		Financement	
			Prév	Réalisé	Prévue	Payée	Fonds propres	Subvention
2011-01	Calibreuses	mai-12	170 000	127 000	119 000	87 055	39 945	87 055
2011-02	Informatique Le Croisic	mai-12	83 000	82 020	58 100	55 300	26 720	55 300
2011-03	Plan de Gestion des sédiments	juil-13	40 000	40 000		20 000	20 000	20 000
2012-03	Travaux mobilier Criée LC	oct-12	218 743	224 106	153 120	153 120	70 986	153 120
2012-04	Travaux Immobilier Criée LC	dec-12	348 782	393 041	244 147	149 541	148 894	149 541
2012-05	Cale de mise à l'eau Croisic	nov-12	33 210	47 842	23 247	23 247	24 595	23 247
2012-06	Informatique La Turballe	avr-13	323 718	309 153	226 604	115 823	82 549	115 823

2012-07	Quais de pêche	juin-13	384 434	502 927	38 100	0	464 827	0
2012-08	Machine à glace LC	juin-13	42 568	42 568	29 552	10 554	13 016	10 554
	<b>Total</b>		<b>1 644 455</b>	<b>1 768 657</b>	<b>891 870</b>	<b>614 640</b>	<b>891 532</b>	<b>614 640</b>

Le taux de paiement des subventions du Département s'élève à 83 % et 73 % pour la Région.

#### 4. Situation des Investissements en cours

##### **4.1 Modernisation des installations frigorifiques du port de pêche de La Turballe**

Le Maître d'œuvre a été choisi après appel d'offre ouvert publié sur internet et dans la presse. Le Ste ACERIA a été retenue sur 5 candidatures.

L'appel d'offre pour la réalisation des travaux a être publié le 03 septembre.

##### **4.2 Dragage et déroctage du Port de La Turballe**

Le dossier de demande d'autorisation Loi sur l'eau est en examen depuis le mois de mai 2013.

Les offres pour la maîtrise d'œuvre du chantier doivent être déposées au plus tard le 16 septembre 2013.

##### **4.3 Construction du hangar technique sur la zone Garlahy**

La SELA a été mandaté comme assistant au maître d'ouvrage. La sélection du maître d'œuvre est toujours en phase préparatoire.

##### **4.4 Remplacement des anodes des pieux du port de plaisance de La Turballe**

Le chantier doit débuter courant septembre après la saison estivale.

##### **4.5 Aménagement grande chambre Croisic**

Le dossier des élections du maître d'œuvre pour la réalisation d'un ponton de 140 m de long en face de la criée du Croisic est prêt.

#### 5. Tenue des différents conseils

- ☞ 2 Conseils Portuaires (1 par port)
- ☞ 3 Conseils Consultatifs des Halles à Marée (1 au Croisic, 2 à La Turballe)
- ☞ 2 Conseils Consultatifs des Usagers du port (1 sur chaque port)

Les prochaines réunions prévues d'ici la fin de l'année :

- ☞ Conseil consultatif des halles à marée
- ☞ Conseil consultatif des usagers des ports
- ☞ CLUPP (?)

## 6. Démarches de valorisation des produits

La Saeml a poursuivi ses actions en faveur des produits locaux au travers de l'association « Produit en Presqu'île de Guérande ».

Les piques prix de la Saeml sont désormais présent sur la plupart des étals de poissonnerie de la région.

L'association a participé à la journée des Poissons Bleus organisé sur le port de La Turballe le 03 août 2013 (cf. sites Web)

## 7. Vente à distance

Au 31 août 2013, les achats à distance représentaient 7 % du tonnage et de la valeur sous les deux criées.

## 8. Elévateur du Croisic

Le Conseil général est en train de finaliser une proposition de cession de cet équipement au chantier Pradelle.

L'aspect recours en cas de défaillance future semble bloquer le processus.

## 9. Taxes Foncières des ports de plaisance

La réforme de la taxe foncière pour les ports de plaisance continue à être opaque. Il faut s'attendre à une augmentation de 15 à 150 % de cette taxe qui devra être prise en charge par les plaisanciers.

La Saeml a mandaté un cabinet conseil pour vérifier le mode de calcul de cette taxe dans nos ports afin d'éviter toute surfacturation.

## 10. Plan d'intéressement

Il a été signé et transmis aux services fiscaux dans les temps. Il s'appliquera sur l'exercice 2013.

## 11. Ecotaxe

L'application de l'écotaxe telle que prévue par le gouvernement (de 11 à 17 €/100 Km) va générer un surcoût de 160 à 260 € par transport (en fonction de la destination) soit une hausse de 6 à 8 % de nos charges de transport qui devront être répercutées sur nos usagers selon la répartition actuelle.

## 12. Pollution du trait du Croisic

Suite à la grave pollution bactériologique du trait du Croisic enregistrée aux mois de février et juillet 2013, la Saeml a appuyé le syndicat des conchyliculteurs sedans sa démarche d'alerte des pouvoir publiques face aux risques de déclassement de la zone.

Depuis, la responsabilité des plaisanciers du port de plaisance a été publiquement mis en cause. Suite à un courrier de la mairie du Croisic nous demandant de sensibiliser nos plaisanciers sur ce type de pollution, nous lui avons fourni les éléments de réponses suivants :

*« Ref : votre courrier DCVP/GCov/PL 2013-357 du 22 août 2013*

Madame le Maire,

Voici quelques éléments de réponse suite à votre courrier cité en référence :

- ☞ Au mois de février dernier, lors du pic majeur de pollution, le port n'accueillait aucun plaisancier en visite, et aucun habitué vivant à bord.
- ☞ Au mois de juillet, en raison d'un démarrage tardif de la saison estivale, les quelques visiteurs présents à cette époque avaient tous accès à des sanitaires aux normes.
- ☞ En ce qui concerne les sanitaires, et par souci de préservation de la qualité de nos eaux, nous avons mis en place depuis 2 ans un sanitaire accessible 24h/24h aux plaisanciers afin qu'ils puissent y accéder en dehors des heures d'ouverture de la capitainerie.
- ☞ Enfin, la plupart de nos visiteurs ne peuvent utiliser leur sanitaires lors de l'échouage de leur navire.

Nous continuerons à être particulièrement vigilant sur la qualité des eaux du port à fortiori si nous voulons maintenir l'activité de nos viviers pour le port de pêche.

Ceci étant, les niveaux de pollution atteints laissent à penser qu'il s'agit de pollution collective et non le fait de quelques individus. »